



GARANTIE  
LIMITÉE DU

SYSTÈME  
D'INSTALLATION  
**FIT**

CUISINIÈRE À COMMANDES FRONTALES

# GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT

Valable du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020\*

MODÈLES ADMISSIBLES :  
YMES8800FZ, MGS8800FZ



Whirlpool Canada LP garantit qu'une nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® admissible de 30 po dotée du système d'installation FIT conviendra à votre découpe actuelle de 30 po (76 cm) de largeur, 24 po (61 cm) de profondeur et 36 po (91,5 cm) de hauteur. Si la profondeur de votre découpe est inférieure à 24 po (61 cm) et vous n'êtes pas satisfait de l'installation, Whirlpool couvrira les frais de modification de profondeur par un professionnel à hauteur de 100 \$. De plus, si la profondeur de votre découpe est inférieure à 24 po (61 cm) et que le retrait de votre cuisinière précédente révèle des bords irréguliers ou légèrement endommagés, Whirlpool fournira un ensemble de trois (3) pièces de garniture de 0,5 po (1,3 cm) pour couvrir les côtés et les bords arrière de la découpe. La garantie limitée d'installation FIT ne s'applique pas aux installations effectuées dans le cadre de nouvelles constructions ou de remodelage.

Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de votre cuisinière à commandes frontales précédente et le coût de livraison et d'installation de la cuisinière à commandes frontales Maytag® admissible ne sont pas couverts par cette garantie limitée d'installation FIT.

**Processus d'échange :** Initiez votre demande dans les 30 jours de l'achat ou de livraison (la date la plus tardive prévaut) d'une cuisinière à commandes frontales Maytag® admissible, en remplissant le formulaire que vous trouverez à [maytag.ca](http://maytag.ca) et en appelant le **1 800 807-6777**. LA SOUMISSION D'UNE RÉCLAMATION EN DEHORS DES DÉLAIS ÉTABLIS NE SERA PAS ACCEPTÉE.

\* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.

®/™ ©2020 Maytag. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.

**GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT – CUISINIÈRES À COMMANDES FRONTALES DE 30 PO MAYTAG®**

**EN VIGUEUR : du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020**

**IMPORTANT! Communiquez avec le Centre de service à la clientèle Whirlpool Canada au numéro sans frais 1 800 807-6777 AVANT d'effectuer toute modification de la découpe de comptoir.**

**Vous pouvez obtenir une version imprimable de ce certificat à [www.maytag.ca](http://www.maytag.ca)**

Sous réserve des conditions ci-dessous, Whirlpool Canada LP garantit que  **votre nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® de 30 po munie du système FIT** admissible cadrera dans votre découpe actuelle d'une largeur de 30 po (76,2 cm), une profondeur de comptoir de 24 po - 25 po (60,96 cm - 63,5 cm), une profondeur d'armoire de 23 po - 24 po (58,42 cm - 60,96 cm) et une hauteur de comptoir de 36 po (91,44 cm). Si la profondeur de votre découpe de comptoir est inférieure à 24 po (60,96 cm) et si vous n'êtes pas satisfait du cadrage de votre nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® de 30 po (76,2 cm), et si vous communiquez avec Whirlpool Canada LP dans les 30 jours suivant la date d'achat ou de livraison, Whirlpool Canada vous attribuera  **jusqu'à 100 \$** à faire valoir sur le coût d'une modification professionnelle de la profondeur de la découpe de votre comptoir. Par ailleurs, si la profondeur de la découpe de votre comptoir est inférieure à 24 po (60,96 cm) et si le retrait de votre ancienne cuisinière révèle des bords de découpe de comptoir irréguliers ou légèrement endommagés, Whirlpool Canada LP fournira un ensemble de trois (3) pièces de garniture, chacune large de ½ po (1,27 cm), conçues pour couvrir jusqu'à ½ po (1,27 cm) sur les bords latéraux et arrière de votre découpe de comptoir. La garantie limitée du système FIT couvre les installations de remplacement dans votre découpe existante et ne s'applique pas aux installations d'électroménagers dans le cadre d'une nouvelle construction ou remodelage de maison. Il est possible que dans des circonstances exceptionnelles, l'allocation maximale de 100 \$ destinée à la modification de la profondeur de comptoir ne couvre pas le coût total de la modification de la profondeur de la découpe de votre comptoir. Le cas échéant, vous êtes seul responsable de tous les frais qui dépassent le montant maximal attribué de 100 \$. Whirlpool Canada LP n'offre aucune garantie quant au cadrage de votre nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® de 30 po (76,2 cm), autre que celle indiquée dans ce document.

**MODÈLES ADMISSIBLES :**

YMES8800FZ, MGS8800FZ

**LIMITATION DES RECOURS ET EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS :**

Cette garantie limitée du système FIT s'applique uniquement aux modifications de découpe de comptoir dans les installations de remplacement et ne s'applique pas à l'électroménager. Pour obtenir des informations sur le produit, consultez le guide d'utilisation et d'entretien fourni par le fabricant. Votre seul et unique recours en vertu de cette garantie limitée est le coût de la modification de découpe de comptoir jusqu'à un maximum de 100 \$. Whirlpool Canada LP ne sera pas tenue responsable de tout dommage à votre domicile ou propriété causés par vous ou une tierce partie lors de l'installation de votre électroménager ou la modification de la découpe de comptoir. Whirlpool Canada LP ne sera pas tenue responsable des dommages directs ou indirects.

**VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES POUR SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME FIT :**

Remplissez le formulaire de réclamation ci-dessous et communiquez avec le Centre de service à la clientèle Whirlpool Canada au  **1 800 807-6777** pour initier votre demande  **DANS LES 30 JOURS** suivant la date d'achat ou de livraison (la date la plus tardive prévaut) et  **avant la modification de la découpe de comptoir** .

Envoyez les documents suivants à l'adresse fournie par le *représentant au service à la clientèle de la garantie limitée du Système FIT*  **DANS LES 90 JOURS** suivant la date d'achat ou de livraison (la date la plus tardive prévaut) :

- Ce formulaire rempli et signé;
- Une copie lisible de votre reçu d'achat daté entre le  **1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020** et une preuve de la date de livraison, si cette dernière est utilisée pour calculer la période de réclamation de 30/90 jours;
- Une facture ou un reçu daté émis par un installateur ou entrepreneur professionnel indiquant le coût de la modification de votre découpe de comptoir existante.

**Conservez une copie de tous les documents pour votre référence.**

**Pour que nous puissions traiter votre réclamation, vous devez remplir tous les champs.**

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone (de jour) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code  
postal : \_\_\_\_\_

Numéro de modèle Maytag® : \_\_\_\_\_ Numéro de série : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date de livraison : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du client : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**MODALITÉS** : Limite d'une réclamation par foyer. Les modèles de remplacement admissibles doivent être achetés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020 chez un marchand autorisé canadien Maytag. Le consommateur recevra le montant du coût de la modification de la découpe de comptoir, comme indiqué dans la facture de l'installateur ou entrepreneur professionnel à hauteur maximale de 100 \$. Ne s'applique pas aux nouvelles installations effectuées dans le cadre de nouvelles constructions ou remodelage. LES SOUMISSIONS EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉES. Cette offre ne s'adresse qu'aux résidents canadiens. Cette garantie ne s'applique pas aux ventes en gros ni aux ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements et grossistes. L'omission de toute information requise retardera le traitement de votre demande ou la disqualifiera. Toutes les preuves soumises deviennent la propriété de Whirlpool Canada LP et ne seront pas retournées. Whirlpool Canada LP n'est aucunement responsable des soumissions perdues, en retard, illisibles, incomplètes, endommagées, mal acheminées ou insuffisamment affranchies. TOUTES LES RÉCLAMATIONS SONT SUJETTES À VÉRIFICATION. Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme, à tout moment sans préavis.

®/™ ©2020 Maytag. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.